

Assemblée Générale Ordinaire
Assemblée Générale Elective
27 janvier 2021
Hippodrome de Rambouillet

Procès-Verbal

Le 27 janvier 2021 à 10h30, les membres de l'Assemblée Générale du Conseil du Cheval d'Ile de France se sont réunis sur l'Hippodrome de Rambouillet, sur convocation écrite du Président en date du 13 janvier 2021.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents. Les membres ayant transmis leurs pouvoirs ont été annotés également. (Liste des membres présents en annexe)

Monsieur François LUCAS préside la séance.

Nombre total des associations présentes/représentées	14
Nombre total de voix	290

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour.

1. *Approbation du PV (AG 2020)*
2. *Dossier Fonds Eperon votés en 2020*
3. *Situation économique de la filière cheval*
4. *Protocole sécurité*
5. *RIP*
6. *Les Bréviaires*
7. *Equi- Fumier*
8. *Les JOP – Versailles 2024*
9. *Audit J.Arthuis*
10. *Interprofession*
11. *Appel à cotisations*
12. *Situation financière du CCIDF*
 - *Compte de résultat*
 - *Budget prévisionnel*
13. *Élections*

Résolution n°1 : Approbation du PV – AGO 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°2 : Bilan des actions/Dossiers Fonds Eperon votés en 2020

- Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

CREIF – Plan de relance (application WAZE)

Sollicitation Eperon : 25 000€

Budget du projet : 50 000€

Subvention accordée : Dossier refusé ; le plan de relance est une prérogative fédérale

Base de loisirs de Jablines – Construction d'un stage équestre

Sollicitation Eperon : 300 000€

Budget du projet : 1 221 592€

Subvention accordée : Sursis à statuer ; Nouvelles pièces en attente à fournir par le porteur de projet

Agglomération du Pays de Fontainebleau – Réhabilitation du stade équestre du Grand Parquet (Phase 2)

Sollicitation Eperon : 700 905€

Budget du projet : 2 002 586€

Subvention accordée : Accord du comité pour une participation à hauteur de 25% et plafonnée à 500 000€

Protection civile des Yvelines – Unité Equestre secouriste de la Protection Civile

Sollicitation Eperon : 10 000€

Budget du projet : 22 000€

Subvention accordée : Accord du comité pour une participation à hauteur de 50% et plafonnée à 4 820€, pour l'acquisition du van et son immatriculation

CREIF – Acquisition d'obstacles de cross de sécurité

Sollicitation Eperon : 25 080€

Budget du projet : 50 160€

Subvention accordée : Accord du comité pour une participation à hauteur de 50% et plafonnée à 25 000€

Allocation CC IDF :

37 500€ Fonds Propre dédié au fonctionnement du CCIDF

Résolution n°3 : Situation économique en Ile de France

- OLIVIER Claire/SERIS Rachel, chargées de mission au Conseil du Cheval.

Présentation des travaux de l'OER en annexe.

Présentation de l'outil cartographique interactif aux membres présents.

Résolution n°4 : Protocole sécurité

Des protocoles d'accord sont en cours avec la Gendarmerie.

Une demande de financement de la Région pour équiper les détenteurs d'équidés de panneaux de prévention est à l'étude.

Les informations concernant ce dossier sont accessibles via le site internet du CCIDF.

Résolution n°5 : RIP

Le projet de référendum d'initiative partagée (RIP) est présenté aux membres par le Président, Mr François LUCAS.

Il est important de s'en inquiéter puisque l'association L214 fait partie des initiateurs du RIP et préconise la suppression de la pratique de l'équitation et plus largement de l'utilisation du cheval à des fins de loisirs ou de travail.

La liste des élus signataires du RIP est fournie aux membres présents.

Résolution n°6 : Les Bréviaires

Le Haras est actuellement propriété du Conseil général des Yvelines, grâce au transfert du financement initial par le Ministère de l'Agriculture pour une mission de développement de la filière cheval en Ile de France par les Haras Nationaux, dont la destination est de satisfaire aux besoins de développement de la filière cheval de la région Ile de France au travers du site régional des Bréviaires.

Le CREIF étudie aujourd'hui un projet de Parc Equestre Régional en liaison avec le CCIDF pour en faire la Maison du cheval régionale regroupant des représentants de l'ensemble de la filière sur ce site ; l'objectif pour le CC IDF est de développer un projet collectif FILIERE, conformément à l'objet de ses statuts.

Le projet de rachat du site dans sa forme initiale a été abandonné par le CREIF.

Le CCIDF se positionne toujours comme partenaire de ce projet.

Le Président du Conseil Départemental des Yvelines a pris une position surprenante en adressant un courrier inacceptable – PJ, réponse du Président François LUCAS.

Résolution n°7 : EQUI FUMIER

- OLIVIER Claire chargée de mission au Conseil du Cheval
- VALAIS Oriane, IFCE

Le CCIDF a démarré les travaux en octobre 2020 – Le projet court sur 2 ans.
Présentation des travaux en annexe.

Résolution n°8 : Les JO d'Equitation à Versailles

Présentation du projet par le Président, Monsieur Francois LUCAS. L'accent est mis sur le nécessité d'assurer la pérennité des infrastructures, telles que formulées dans le dossier de candidature de Paris JOP 2024 et acceptées par le CIO

Présentation des olympiades culturelles en liaison avec la Mission Française pour la Culture Équestre (MFCE).

Résolution n°9/10 : Interprofession

Présentation du projet par le Président, Monsieur François LUCAS. Le Président rappelle la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs au sein d'une même entité.

Résolution n°11 : Appel à cotisation – Adhérents Conseil du Cheval

Tarif exigible au 30 mars 2021 : 10€ par voix.

Sur décision des membres présents, il est décidé de proposer les modifications suivantes :

Ajout de membres :

- Société de Vènerie – 15 voix
- Pentathlon Moderne – 10 voix

(Tableau des membres du CC IDF en annexe)

Résolution n°12 : Situation financière du CCIDF

- Présentation par Melle SERIS Rachel, chargée de mission au Conseil du Cheval.

Approbation des comptes par les membres présents.

Budget 2020 : 79 839 € - budget joint en annexe

Budget prévisionnel 2021 : 139 249€ - budget joint en annexe

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°13 : Elections

Le mandat arrivant à son terme, et en l'absence de nouveaux candidats, François Lucas propose les réélections des membres sortants.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

A l'issue d'un vote des membres présents, Monsieur François Lucas, seul candidat à la présidence, est élu Président du Conseil du Cheval IDF à l'unanimité.

Monsieur Joseph Bruneau de la Salle est élu en qualité de 1^{er} vice-président trésorier du Conseil du Cheval IDF.

-Election du Conseil d'Administration et du Bureau

L'ensemble des membres présents, sous la présidence de Monsieur François LUCAS ont procédé à l'élection, à l'unanimité du Conseil d'administration.

Ce Conseil d'administration est élu pour 3 ans. Il est intégralement renouvelable tous les 3 ans. Tous les administrateurs sont rééligibles.

Immédiatement après son élection, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection, à l'unanimité du bureau, composé de 5 membres, à raison d'un membre par collège (liste ci-dessous)

Le bureau est désigné pour 3 ans. Il est intégralement renouvelable tous les 3 ans.

Conformément aux statuts, le bureau comprend (Détails des membres du bureau élus en annexe) :

*le Président de l'association, François Lucas

*un vice-président trésorier, Joseph Bruneau de la Salle (collège Courses)

*un vice-président secrétaire, Patrick Clérin (collège Elevage et Agriculture)

*trois vice-présidents membres, Sonia Wittreck (collège Utilisateurs et Transformateurs), Philippe Mauban (Art, Communication et Enseignement) et Emmanuel Feltesse (collège Sports Equestres).

Le Président a ensuite rappelé aux membres présents, les prérogatives du Conseil du Cheval, dont l'objet est de fédérer les actions et d'en mutualiser les financements dans l'intérêt général de la filière Cheval :

- a. Actions au sein de la filière équine
 - Rassembler les différents secteurs de la filière et favoriser leur collaboration
 - Coordonner les initiatives et les actions engagées au sein de la filière
 - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'ensemble pour la filière.
- b. Actions en relation avec l'extérieur
 - Promouvoir la filière équine dans toutes ses dimensions
 - Représenter l'ensemble de la filière équine et relayer ses projets auprès des institutions publiques et privées



Allocution de Mr G.Barbotin, Conseiller Régional IDF

Mr Barbotin présente les actions conduites en IDF au profit de la filière.
Il renouvèle son soutien notamment au travers :

- * soutien de la région pour le développement des infrastructures en Ile de France (2 300 000€ investi à ce jour)
- * soutien au dispositif de vidéo surveillance (40 000€)
- * soutien à la promotion des activités équestres (Opération Mon été ma région - 240 000€)
- * création d'une commission Cheval au niveau du Conseil Régional

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h15.

Le Président
François LUCAS